

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 DECEMBRE 2010 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 16 DECEMBRE 2010

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie
M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. BRAIZE Alain - Mme. DUMAS Claudine
M. GAILLARD Fabrice - - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme. LAVERY Joséphine

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge M. BREHIER Emile M. PERSIN Franck Mme LANVERS Edith M. RICCI Pierre

Procurations : M. BREHIER Emile à M. MUFFAT Michel (La Glière)
Mme LANVERS Edith à Mme FAVRE Annie

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance Mme FAVRE Annie

2. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3/ DECHARGE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} ADJOINT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'absence prolongée de Monsieur Serge MUFFAT, premier adjoint, rend difficile le bon fonctionnement de la commune.

Aussi, en l'absence d'un courrier de Monsieur Serge MUFFAT précisant ses intentions, et malgré de nombreuses tentatives auprès de ce dernier, sans succès, pour avoir des précisions sur sa position pour l'avenir, Monsieur le Maire précise qu'il a été amené, dans un premier temps, de prendre un arrêté pour retirer à Monsieur Serge MUFFAT toutes ses délégations.

Suite à cet arrêté, il convient aujourd'hui de pourvoir à cette absence, pour permettre au Conseil de fonctionner à nouveau dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire indique qu'en vertu de la législation en vigueur le Conseil Municipal peut, par un vote à bulletin secret, décharger M. MUFFAT Serge de son poste de 1^{er} Adjoint, du fait que ce dernier, n'a plus aucune délégation.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à prendre position pour décharger Monsieur Serge MUFFAT de son poste de 1^{er} Adjoint, en procédant au vote à bulletin secret.

Résultat du vote

Conseillers présents ou représentés : 12
Suffrage exprimé : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil prononce à l'unanimité la décharge de M. MUFFAT Serge, de son poste de 1^{er} adjoint, à compter de ce jour.

ELECTION DES ADJOINTS :

La décharge par le Conseil Municipal du 1^{er} adjoint, entraîne la promotion des autres adjoints, au rang supérieur

1^{er} Adjoint : M. André PEERSMAN
2^{ème} Adjoint : Annie FAVRE
3^{ème} Adjoint : Emile BREHIER

Monsieur le Maire invite alors le Conseil Municipal, à voter un quatrième adjoint, et propose la candidature de M. BRAIZE Alain.

Résultat du vote

Conseillers présents ou représentés : 12
Suffrage exprimé : 12
Vote pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 1

Monsieur le Maire précise que suite à ces modifications, les arrêtés de délégations vont être redéfinis, afin de permettre le bon fonctionnement de la Commune.

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Suite aux modifications des adjoints, il est procédé à la mise à jour des tableaux des commissions (joint en annexe).

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Alpages "Les Coutis" :

M. Alain BRAIZE indique au Conseil Municipal, que le projet de chalet pour héberger le berger pendant la période d'estive à l'alpage du "Coutis" est en cours d'étude et qu'un dossier de subventions va être monté dans le cadre du plan pastoral territorial.

Commission travaux :

M. MUFFAT Michel (La Glière) indique que tous les travaux : eau "la Glière", P.V.R de "l'Elé", sont interrompus pour la période hivernale et reprendront au printemps.

Piste de ski de fond :

M. Michel MUFFAT (la Glière) tient à préciser, suite à la remarque de M. MUFFAT Michel (la Ranche), que la piste de ski de fond n'a pu être tracée pour les vacances de Noël

suite à 2 éléments : un agent en maladie et le redoux. Mais que cette dernière sera tracée dès que les conditions le permettront.

Relation avec la "Meurianne Animation"

Mme Annie Favre demande pour éviter des problèmes de communication, avec la "Meurianne", que seule la commission tourisme soit référent auprès de cette dernière.

Convention Commune "A.L.E.A.J" :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que quelques petites adaptations seront à prévoir pour cet hiver, suite à l'incendie d'un chalet, par rapport à la convention conclue avec "l'ALEAJ", pour le stationnement et le déneigement, dans l'attente de la réalisation de la voie de contournement.

Salle sur le Parking :

M. Fabrice GAILLARD indique que la consultation d'architecte va être mise en ligne très prochainement, pour l'étude de la réalisation de salles sur le parking souterrain.

Communication :

Le prochain bulletin municipal paraîtra en janvier 2011.

A.D.S.L :

M. André PEERSMAN indique que les équipements de fibres optiques, devraient être opérationnels vers le 15 janvier, permettant de couvrir presque la totalité de la commune.

S.C.O.T :

M. André PEERSMAN indique que le S.C.O.T (Schéma de Cohérence territoriale) a été voté par le S.I.A.C le 16 décembre, permettant ainsi de passer à la phase d'approbation. Les personnes intéressées peuvent consulter ce dernier en mairie.

Maison de santé :

La réflexion sur la réalisation d'une maison de santé se poursuit, avec l'association des professionnels de santé.

C.C.A.S :

Les colis de Noël, pour les personnes âgées de la commune ont été distribués.

Numérotation des rues

Le cabinet "Uguet" travaille sur la numérotation des habitations, suite au choix des rues.

Les plaques des numéros d'habitation seront fournies par la mairie, et posées par les propriétaires.

Des groupes de travail par secteur seront formés, pour vérifier la proposition de numérotation du cabinet "Uguet".

Caméléon :

Comme chaque année la Commune a signé une convention pour les différentes activités sur le territoire de la commune, organisées par cette société.

Dans ce cadre, la société "Caméléon" demande s'il est possible de transférer l'activité plongée sous glace à la société "Aqua aventure". La commission va étudier le dossier.

Eclairage de Noël :

Monsieur le Maire félicite la commission pour les éclairages de Noël.

COMPTABILITE - FINANCES :

DM 02 "eau et assainissement"

Section fonctionnement	
Débit	n crédits
	Cpt 706: 950.00 €
	C
Cpt 6061 : 350.00 €	
cpt 02" : 600.00 €	
Total : 950.00 €	Total : 950.00 €
	€

Section investissement	
Débit	Crédits
	Cpt 021 : 600.00 €
Cpt 2313 : 600.00 €	
Total : 600.00 €	Total : 600.00 €
	€

Tarif parking souterrain :

Il est décidé d'instituer un tarif saison pour le stationnement des véhicules dans le souterrain, sur la base de 70 €. Un nombre de place limité sera concerné.

Feux du lac 2011

Après consultations, le Conseil Municipal propose de retenir la société "fêtes et feux" pour organiser les feux du lac 2011, avec un budget attribué de 35 000 € TTC.

Investissement 2011 :

En l'absence de M. BREHIER Emile, qui a préparé le projet du budget 2011, M. le Maire et le Secrétaire de mairie présentent les projections sur l'autofinancement de la commune pour les prochaines années, et invitent le Conseil Municipal à limiter le programme d'investissement, en différant certains projet, afin de conserver un budget équilibré et préserver la capacité d'investir pour l'avenir.

Monsieur le Maire insiste sur la nécessité de monter préalablement les dossiers d'investissement, afin de pouvoir rechercher le maximum de subventions.

Suite à un échange fructueux, une proposition de budget raisonnable à pu être proposé.

Le budget 2011 sera voté ultérieurement.

Tarif de l'eau :

Le Conseil Municipal approuve à la majorité, sauf M. André PEERSMAN (contre) et Mme LAVERY Joséphine (Abstention) les tarifs de l'eau 2011, qui seront facturés en 2012, comme suit.

Monsieur le Maire précise que cette augmentation, correspond à l'inflation.

TARIF EAU ASSAINISSEMENT HT

2011

PRESTATIONS	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	TOTAL
COMMUNE			
Abonnement	87.00 €	44.00 €	131.00 €
M3	0.52 €	0.64 €	1.16 €
SIVOM			
Abonnement		64.00 €	64.00 €
M3		0.95 €	0.95 €
Redevance Pollution		0.19 €	0.19 €
Redevance modernisation	0.13 €		0.13 €
M3			
TOTAL			
Abonnement	87.00 €	108.00 €	195.00 €
M3	0.65 €	1.78 €	2.43 €

(Tarif sous réserve de modifications des redevances pollution et modernisation)

URBANISME :

Proposition d'échange de terrain de Monsieur Christophe GAILLARD

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la proposition d'échange de terrains demandés par M. Christophe GAILLARD au lavanchy, afin de conserver le terrain actuel en lieu de stockage pour la neige.

Agrandissement concession "Le Chaudron" aux "Lindarets"

Le Conseil sursoit à statuer sur la demande d'extension de sa concession actuelle, pour l'occupation hivernale d'un agrandissement, afin de permettre l'implantation de portes menus. Une vérification préalable de l'emprise exacte de cette demande et du maintien des possibilités de déneigement dans ce secteur sera effectuée sur place.

Terrasse des "Lindarets", "la Lécherette", les "Brochoux" :

Le Conseil, va étudier attentivement le problème des terrasses fermées et couvertes par des parasols repliables qui ont été réalisées sur ce secteur, sans aucune autorisation, afin d'établir un règlement pour protéger le site.

Un courrier dans ce sens va être adressé aux commerçants.

DIVERS :

La commission communication, cherche un outil informatique, permettant d'améliorer le suivi des dossiers et des actions engagées par la municipalité, avec une possibilité de mise à jour de ses fiches par les personnes concernées, par internet.

La Séance est levée à 22 h 50